

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 36

Artikel: Les courses : de leur origine à aujourd'hui
Autor: France, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Courses

De leur origine à aujourd'hui

Voici que la saison des Courses est dans son plein et qu'elle a atteint, avec son Grand-Prix, le point culminant.

On sait, hélas ! la place que la passion du jeu sous forme de pari a donné aux Courses dans la vie moderne et du haut en bas de l'échelle sociale.

Cependant, le 11 novembre 1833, douze *Sportmen*, appartenant à l'élite de la société parisienne, signèrent le procès-verbal de la *Société d'Encouragement* et qu'ils fixèrent leurs premières courses au mois de mai suivant, ils ne disposaient pour leurs épreuves que d'une quarantaine de chevaux et ne purent réunir, pour leurs six prix de début, que 11,500 francs. Douze amateurs, quarante chevaux et 11,500 francs, voilà le bilan du Sport français en 1834 !

Mais, aujourd'hui, ou, pour préciser avec des chiffres bien établis, en 1901, les 11,500 francs de prix se sont élevés à 14 millions. Il y a, répandus dans tout le pays, 350 hippodromes, comportant 800 réunions et 4,000 courses par an.

Un milliard est jeté tous les deux ans sur le turf, tant en paris publics que prohibés, et 60 % de ces paris, environ 700 millions sont fournis par les classes pauvres.

Aux grands jours, tant au pesage qu'à la pelouse, jours de semaine aussi bien que les dimanches, la foule des gens qui se pressent aux courses dépasse cent mille. Et il faut ajouter à cette multitude d'assistants, à celle des parieurs à distance, à Paris et en Province, celle des concierges qui parient de leur loge et attendent avec un battement de cœur le journal de Sport qu'ils vont arracher des mains du crieur haletant ; les garçons de coiffeurs et les garçons de café tout aussi inquiets et troublés dans leur besogne ; les cuisiniers qui parient de leurs fourneaux ; les ouvriers de leur chantier ; les « midinettes » de leur atelier ; rien qu'à Paris la population des parieurs qui vont faire fondre leurs ressources à la dévorante et monstrueuse machine est de 200,000.

L'idée première des courses fut le perfectionnement de la race chevaline, elle aboutit aujourd'hui au détraquement de l'espèce humaine.

Les Courses nous viennent d'Angleterre. Elles datent de loin chez nos voisins. Ce fut en 1603 (l'an dernier était le troisième centenaire) que le roi Jacques I^{er} fonda les réunions de Newmarket et de Croydon. Les prix étaient simplement une cravache, ou sonnette en or. Le premier prix d'argent, un prix de 100 livres, fut constitué par Charles II.

Les Courses étaient alors des épreuves fort dures ; les moindres distances à courir étaient de 6 à 7 kilomètres. On s'ingéniait à découvrir les bêtes les plus résistantes et les plus vives ; c'était l'enfance de l'élevage. Cependant, la carrière des coureurs terminée sur le turf, on eut bien vite l'idée de les utiliser comme reproducteurs. La race anglaise pur-sang est sortie de là.

Trois étalons fameux lui ont donné naissance, l'un était turc, les deux autres arabes. Le turc était le cheval de guerre du capitaine Beyerly, en 1869 ; l'un des arabes avait été importé en 1712, l'autre fut amené quelques années plus tard par lord Godelphin qui, passant à Paris sur le Pont-Neuf, le découvrit attelé à la voiture d'un porteur d'eau. Ce cheval arabe égaré entre les mains d'un Auvergnat qui n'en connaissait pas la valeur, devait faire souche d'un sujet de grande race, comme qui dirait des Rohan et des Montmorency de la race chevaline.

Les premières courses ne datent en France que de Louis XVI. Elles furent importées de Londres par un excentrique angloman (l'angloman en était alors à sa première invasion) le comte de Lauraguais qui, le premier, fit voir aux Parisiens, dans la plaine des Sablons, une course avec des chevaux et des jockeys anglais.

Ce fut un feu de paille. On eut bientôt en France, avec la Révolution et l'Empire, d'autres idées en tête.

Il faut arriver à la date que nous avons dite, celle de la création de la *Société d'Encouragement*, pour leur voir reprendre quelques faveurs, sur l'hippodrome de Chantilly créé pour les courses plates et aux réunions de la Croix-de-Berny pour les courses plates. Mais ce ne fut longtemps qu'amusements de grands seigneurs et d'oisifs élégants.

Peu à peu, ce ne fut qu'un prétexte au jeu et au pari.

Le Gouvernement essaya bien d'enrayer le fléau, mais quand il s'avisait d'interdire le jeu, la foule qui n'était pas là pour s'amuser, déserta les hippodromes.

Ce fut le gouvernement qui capitula, mais ce ne fut pas le battu qui paya l'amende, ce fut le public. Fondé et organisé par la loi de 1891, le Pari-Mutuel est devenu une véritable institution d'Etat qui a son chapitre au budget.

Son rapport, constitué par un prélèvement sur les prix engagés, a été, en 1900, l'année où l'on a parié le moins, malgré l'exposition ou peut-être à cause d'elle, a été de 6,522,928 fr. 45. Cet argent est réservé, pour le purifier, à des créations humanitaires. On vient, toujours pour le purifier, de l'augmenter de 1 % de prélèvement.

Le pari aux courses a le don, comme le jeu lui-même, d'aveugler ses adeptes. Ceux-ci, du moins, ferment volontairement les yeux sur tous les scandales, sur tous les trucs que tous les jours leur signale leur journal. De tous ces trucs destinés à volatiliser l'argent du parieur, nous n'en citerons qu'un qui est rapporté dans le *Temps*.

Confessé par notre grave confrère, un des rois des bookmakers, M. Damien, avoue qu'un jour, à Auteuil, le jockey Lagden, qui allait monter « Miroir de Portugal », accepte une offre de 10,000 fr. pour faire dérober son cheval à la rivière. Prévenu par le jockey lui-même, M. Damien lui offrit 3,000 fr. pour le décider à gagner quand même, car le cheval était sûr. Le jockey accepta... des deux mains et « Miroir » sauta et gagna comme dans un fauteuil, cependant que M. X., le premier offrant, se croyant bien sûr de son marché, donnait « Miroir-de-Portugal » à des cotes invraisemblables. Cet exemple de la tricherie aux courses, et il y en aurait des milliers à citer, est bien suggestif, mais croyez bien qu'il ne convertira pas un seul de nos aveugles volontaires, dupes bénévoles.

MARCEL-FRANCE.